

Les Organisations de **producteurs** dans le processus de construction de l'Ecowap.

Quelle place dans la concertation ? Quel rôle pour les OP? Quelles propositions ?



Le travail présenté dans
cette brochure est issu
des journées de réflexion,
de dialogue et de
planification organisées
par Oxfam International à
Dakar en novembre 2009.

Liste des Acronymes utilisés

AOPP : Association des Organisations Professionnelles Paysannes
AProCA : Association des Producteurs de Coton Africains
APD : Aide Publique au Développement
APE : Accords de Partenariat Economique
CEDEAO : Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest
CNCR : Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
CNOP : Coordination Nationale des Organisations Paysannes
CPF : Confédération Paysanne du Faso
JDPC : Justice, Development and Peace/Caritas
LOA : Loi d'orientation Agricole
NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OMC : Organisation Mondiale du Commerce
OP : Organisation de Producteurs
PDDAA : Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PED : Pays en Développement
PFPN : Plate Forme Paysanne du Niger
PNIA : Programme National d'Investissement Agricole
POSCAO : Plateforme des Organisations de la Société Civile d'Afrique de l'Ouest
PRIA : Programme Régional d'Investissement Agricole
PTF : Partenaire Technique et Financier
RBM : Réseau Billital Maroobé (réseau des organisations d'éleveurs et pasteurs)
ROPPA : Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs d'Afrique de l'Ouest

L'agriculture, un secteur trop longtemps oublié

➤ Un délaissement de l'aide au développement et des financements nationaux

Pendant la dernière décennie, l'agriculture a été le parent pauvre de l'aide au développement et des politiques d'investissement des gouvernements. Tandis que les autres secteurs d'activité ont connu une augmentation relative de leurs moyens, les dotations à l'agriculture n'ont presque pas bougé en 10 ans.

Les politiques d'ajustement structurel de la décennie 90 et le désinvestissement relatif du secteur productif n'ont pas permis à l'agriculture de s'affirmer, malgré sa contribution relativement importante au PIB, comme un moyen de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations.

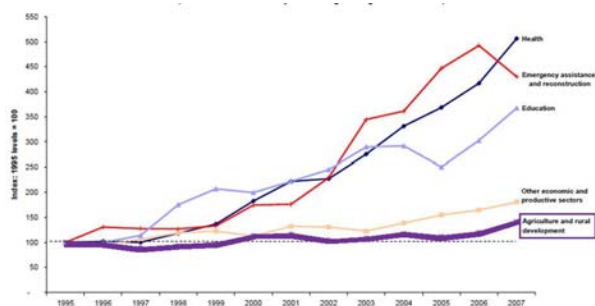


Figure 1 : Evolution de l'APD aux différents secteurs en Afrique sub-saharienne (Source : OCDE)

➤ La crise alimentaire de 2008, un électrochoc pour la communauté internationale

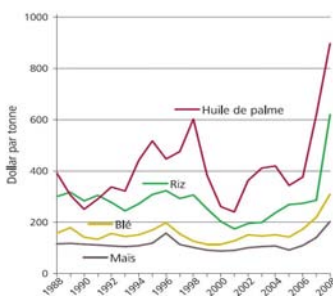


Figure 2 : prix mondiaux des denrées agricoles en dollar constant – base an 2000 (Source : CIRAD d'après FMI)

Cette situation connaît un revirement brutal au cours de l'année 2008 avec la crise alimentaire. Subitement, la communauté internationale et les gouvernements prennent conscience que les marchés ne peuvent seuls assurer la sécurité alimentaire des pays et qu'il est urgent de relancer les soutiens à la production locale.

Les émeutes qui se déclenchent un peu partout dans les villes du Monde viennent rappeler que l'agriculture n'est pas seulement une question rurale, mais relève bien d'un enjeu de souveraineté alimentaire pour les Etats et touche toutes les populations, qu'elles soient urbaines ou rurales.

➤ Une prise de conscience collective de l'urgence de réinvestir le domaine agricole

Les réponses des Etats face à la crise ne se font pas attendre. Dans chaque pays, des plans de relance de l'agriculture, de soutien à la production et à la consommation se mettent en place : subvention des intrants, distribution de semences, suppression des taxes à l'importation, etc.

Ces interventions demeurent toutefois des mesures d'urgence, mises en place dans la précipitation, sans concertation entre les Etats ou au sein des Etats avec les parties concernées, et en premier lieu les OP. Détachées des problématiques de fond qui handicapent le développement de l'agriculture (insécurité foncière, déséquilibre au sein des chaînes de valeur, faible organisation des marchés, contexte commercial défavorable, etc.), ces mesures ne permettent pas d'entraîner l'agriculture dans une dynamique de long terme et ne constituent qu'une réponse très partielle face aux défis à relever.

2000 - Sommet des Nations Unies : Réduire de moitié le taux de pauvreté et la faim dans les PED

2003 - NEPAD : Atteindre un taux de croissance agricole de 6%

2004 - Sommet de Maputo : Engagement des chefs d'Etats de l'UA à allouer, dans un délai de 5 ans, 10% au moins du budget national à l'agriculture

2008 : Offensive régionale des chefs d'Etats pour la production alimentaire et la lutte contre la faim

Figure 3 : Une série d'engagements internationaux

Une réponse africaine : l'ECOWAP/PDDAA

➤ Le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA)

Le PDDAA est une vision collective du continent africain, adoptée en 2003, qui place l'agriculture au centre de la stratégie de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté. Avec un objectif affiché de 6% de croissance de la productivité agricole et des engagements financiers de 10% minimum des budgets nationaux, le PDDAA a pour ambition de constituer le socle des politiques définies au niveau national, puis dans un second temps au niveau régional.

Pour cela, il propose aux Etats une méthodologie commune reposant sur un diagnostic de la situation, une analyse des facteurs de blocage, une identification des sources de croissance et de leur impact sur la réduction de la pauvreté, et enfin une estimation des besoins de financement.

➤ L'ECOWAP : une déclinaison régionale du PDDAA

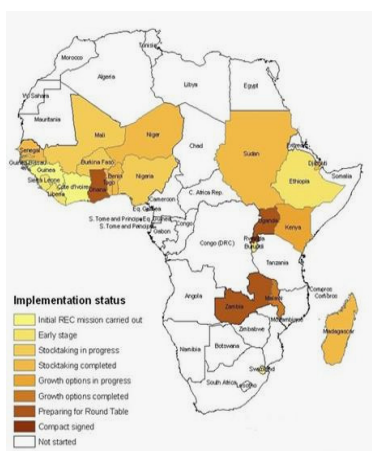


Figure 4 : Etat d'avancement des pays dans la mise en œuvre des PNIA

En Afrique de l'Ouest, la CEDEAO s'est appropriée le PDDAA et l'a traduit à travers une politique régionale, l'ECOWAP, qui a été conçue autour de 3 axes stratégiques:

- L'élaboration de programmes régionaux et nationaux d'investissement (PRIA/PNIA) ;
- La mise en œuvre d'un régime commercial intracommunautaire (réduction des entraves au commerce intérieur régional) ;
- L'adaptation du régime commercial extérieur pour favoriser le développement de la production agricole intérieure (création d'une 5^e bande tarifaire et re-catégorisation de certains produits, négociation des APE).

Bien qu'imparfaite au regard des nombreuses attentes qu'elle suscite, l'ECOWAP n'en constitue pas moins la première réussite concernant la mise en place d'une politique agricole régionale en Afrique. L'Afrique de l'Ouest constitue en effet un bloc en avance dans le processus, même si des difficultés subsistent.

➤ Une construction progressive au niveau de chaque pays

La stratégie d'élaboration de l'ECOWAP a reposé sur la mobilisation des Etats membres et de leurs compétences internes.

Après la définition des priorités au niveau régional à travers le PRIA, chaque Etat a dû préparer l'élaboration des PNIA, en plusieurs étapes et avec l'ensemble des acteurs concernés :

- Mise en place du comité de pilotage et du comité technique ;
- Revue et analyse des sources de croissance ;
- Elaboration et signature du Compact ;
- Mise en œuvre par les gouvernements et les partenaires techniques et financiers.



Figure 5 : Processus d'élaboration des PNIA

➔ Une programmation à plusieurs niveaux

Les 4 piliers du PDDAA ont servi de référence pour le choix des priorités retenues dans le PRIA. Chacun de ces six thèmes a été confié à une institution régionale qualifiée, chargée de la définition des programmes à mettre en œuvre. Ce travail a permis de proposer une base méthodologique pour l'élaboration des PNIA.

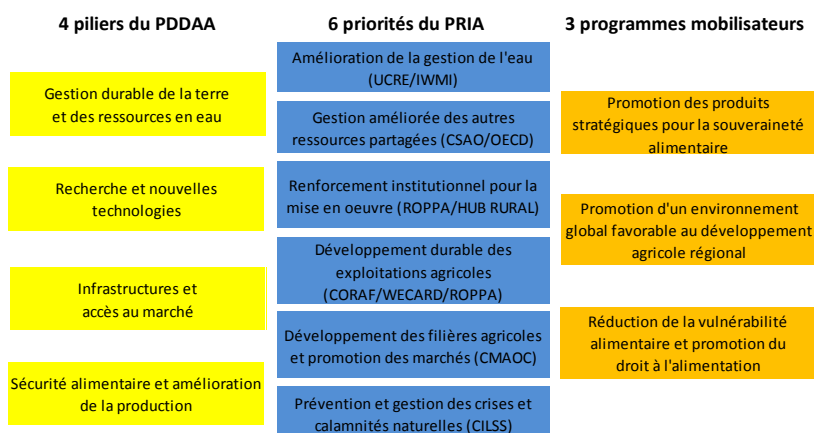


Figure 6 : Les 4 axes du PDDAA, 6 priorités du PRIA et 3 programmes mobilisateurs

Les programmes mobilisateurs ont par la suite été élaborés dans l'objectif de fédérer dans une vision commune les priorités régionales et nationales. Ils permettent également de combiner un approche par les investissements à celle par les instruments de politique publique, tout en reprenant les questions clés développées dans les 6 sous-programmes du PRIA et dans l'Offensive régionale décidée par les chefs d'Etats en 2008.

➔ Des instruments financiers et des outils politiques

Les trois grands programmes fédérateurs et mobilisateurs permettent ainsi de couvrir à la fois les volets de l'Offensive décidée par les chefs d'Etats en 2008, les axes d'orientation de l'Ecowap et les piliers du PDDAA :

❶ Promotion des produits régionaux stratégiques pour la souveraineté alimentaire

Il s'agit de promouvoir les produits locaux disposant d'un potentiel de production important, alors qu'ils font l'objet d'importations massives. Le développement de cette production locale a pour objectif de se substituer aux importations, afin de répondre aux besoins alimentaires des populations. Les principaux produits concernés sont le riz, le maïs, le manioc, la viande et le lait.

❷ Promotion d'un environnement favorable au développement agricole régional

Ce programme a un caractère plus global et tient compte des mutations de l'environnement économique, commercial et physique de l'agriculture. Il nécessite une forte coordination entre les institutions et porte sur des dimensions telles que le renforcement de capacités humaines et institutionnelles, ou encore le pilotage et le suivi des politiques menées à travers des dispositifs d'information et d'aide à la décision.

❸ Réduction de la vulnérabilité alimentaire et promotion de l'accès durable à l'alimentation

Le développement des productions suppose une meilleure rémunération des acteurs de la filière, pouvant entraîner une hausse des prix pour les consommateurs les plus vulnérables. Il s'agit donc de mettre en place des filets de sécurité tant en milieu rural qu'en milieu urbain afin de garantir à tous un égal accès à l'alimentation.



Une concertation différenciée selon les Organisations de Producteurs

➤ Une participation active du ROPPA au niveau régional

Dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre de l'Ecowap, le ROPPA a joué un rôle de premier plan. Dans la préparation du PRIA, le ROPPA a participé à l'élaboration des 6 axes prioritaires. Il a par ailleurs conduit l'axe 6 (renforcement de capacités et développement) et a participé activement à l'axe 3 avec le CORAF (développement durable des exploitations agricoles). Babacar Ndaw, du ROPPA, revient sur ce processus.



Quel rôle a joué le ROPPA dans le processus de construction de l'Ecowap ?

Dès 2003, nous nous sommes fortement investis dans la préparation de l'Ecowap, et cela constitue une grande fierté pour le ROPPA. L'Ecowap, c'est un peu notre « bébé ». A partir de 2007, nous avons travaillé pour faire en sorte que le PRIA aille dans le sens des attentes des OP, et nous avons réussi à faire passer les 6 axes que nous avons proposés. Une fois ce cadre finalisé, nous avons tout fait pour qu'au niveau national, les plateformes participent activement aux débats, chacune dans son pays respectif.

Pensez-vous avoir atteint cet objectif ?

En dépit des efforts du ROPPA pour aider les plateformes à participer dans le processus PNIA, nous avons manqué de ressources humaines pour pouvoir offrir aux plateformes nationales un appui suffisant permettant de renforcer leurs capacités. Nous aurions souhaité agir comme dans l'élaboration de l'ECOWAP. Nous n'avons d'ailleurs en cela pas réellement été aidés, ni par les ONG, ni par les partenaires au développement, ni par la CEDEAO qui a concentré son appui sur les Etats membres eux-mêmes.

Quelles sont les prochaines étapes à ne pas manquer ?

Nous souhaitons que des engagements communs soient pris de part et d'autre et qu'un rôle clair soit assigné aux OP dans le suivi-évaluation des politiques en plus du rôle de mise en œuvre. Cela nécessitera la mise en place d'observatoires, afin d'évaluer l'impact réel des politiques. Nous réfléchissons déjà concrètement aux modalités de mise en place d'observatoires sur les exploitations familiales et sur les marchés.

➤ Un manque de concertation avec les plateformes nationales



« Il est difficile pour nous de participer à l'élaboration du PNIA, alors que nous sommes en désaccord avec le

président sur la conception même de ce que doit être une politique agricole. La GOANA, le plan REVA ne sont pas selon nous des réponses appropriées aux besoins des agriculteurs. En plus, on nous met régulièrement en difficulté, comme aujourd'hui avec le projet de syndicalisation des paysans, qui cherche à mettre hors jeu le CNCR... Dans ces conditions, il est très difficile pour nous de passer d'une position défensive à une position proactive ».

Marius Dia, Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux- CNCR (Sénégal)



« Au Mali, nous avons effectué un gros travail dans le cadre de la préparation de la Loi d'Orientation Agricole, mais nous

devons encore renforcer notre dialogue avec l'Etat et les bailleurs. Nous devons également travailler de concert avec toutes nos organisations membres et échanger davantage au niveau national, afin de renforcer nos capacités au niveau local. Avec les programmes de décentralisation en cours, les Régions ont en effet une autonomie croissante sur les questions de développement de l'agriculture.»

Bakary Diarra, Association des Organisations Professionnelles Paysannes - AOPP (Mali)



« La réussite d'une politique tient à la qualité de la participation des acteurs concernés. Lorsque les acteurs

sont peu ou mal associés, c'est la politique elle-même qui risque d'être un échec. Nous-mêmes, en tant qu'organisation de producteurs, ne sommes pas des experts sur des questions pointues, mais nous avons des préoccupations que nous pouvons transcrire avec l'aide de nos partenaires, afin qu'elles soient prises en compte. Mais il faut nous laisser pour cela le temps minimum indispensable pour une véritable concertation. »

Eric Ouedraogo, Confédération Paysanne du Faso - CPF (Burkina Faso)

Des efforts de concertation et de coordination à poursuivre

➔ De nouveaux espaces d'influence à investir pour les OP

Bien que le dialogue au moment de la préparation des PNIA n'ait pas été satisfaisant du point de vue des OP, il semble qu'il existe de nouveaux espaces de dialogue dans le schéma institutionnel de mise en œuvre de l'Ecowap :

Le **Comité consultatif de la CEDEAO**, où les OP seront représentées, et qui aura en charge le choix des projets à financer via le fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation (ECOWADF) ;

L'**Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation**, qui sera responsable de la mise en œuvre des programmes mobilisateurs et de la délégation de certaines activités aux institutions régionales et aux organisations professionnelles.

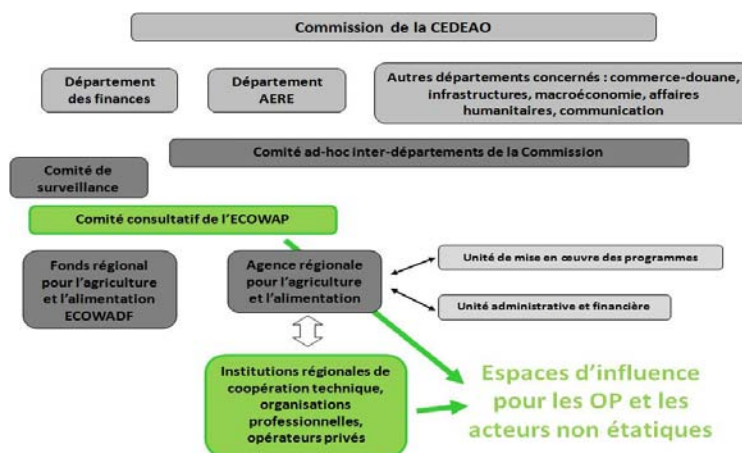


Figure 7 : Schéma institutionnel pour la mise en œuvre de l'Ecowap

➔ Un espace de dialogue à reconstruire avec les Etats et les PTF :



Florence Lasbennes*, Où en est-on de la coordination des interventions des bailleurs ?

Tandis que les OP sont dans une phase de dialogue avec les Etats et la CEDEAO pour préciser les investissements à réaliser dans le cadre des PNIA, il y a un énorme défi à relever pour les bailleurs concernant leur alignement, leur harmonisation et leur coordination. Dans chaque pays, des groupes de coordination des partenaires techniques et financiers impliqués dans le secteur agricole existent, avec un chef de file a été désigné. Mais au niveau régional, le mécanisme de coordination de ces partenaires est tout juste en train de se mettre en place.

Quelles sont les difficultés qui se posent ?

Dans beaucoup de pays, les partenaires techniques et financiers ont engagé un gros travail pour passer d'une approche projet et à des interventions plus structurantes. De plus, les modalités d'harmonisation et les espaces de dialogue avec les Etats, la société civile et les OP sont encore à améliorer pour aboutir à des actions coordonnées et cohérentes. L'enjeu est d'améliorer l'efficacité de l'aide pour la sécurité alimentaire. Les OP, ainsi que d'autres acteurs de la société civile, ont un rôle important à jouer dans le processus d'évaluation des actions menées, dont les mécanismes sont encore à mettre en place.

Quels sont les nouveaux défis à relever pour les OP ?

Pour que les actions menées leur soient réellement bénéfiques, il est important que les OP soient partie prenante des partenariats en cours de re-construction pour le développement agricole. Le dialogue ne doit pas seulement se renforcer entre les Etats et ses partenaires techniques et financiers, mais également s'ouvrir aux représentants du monde agricole et de la société civile. Cette réflexion n'est pas spécifique à l'Ecowap et traverse tous les niveaux de discussion, y compris au niveau international où les réformes en cours, notamment du Comité pour la sécurité alimentaire, offrent la possibilité de faire entrer la société civile et les acteurs économiques dans les débats.

* Florence Lasbennes participe à la coordination de l'Equipe Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la crise de la sécurité alimentaire mondiale.

Quel rôle pour Oxfam et ses partenaires ?

➔ Un cadre d'intervention reposant sur 3 piliers

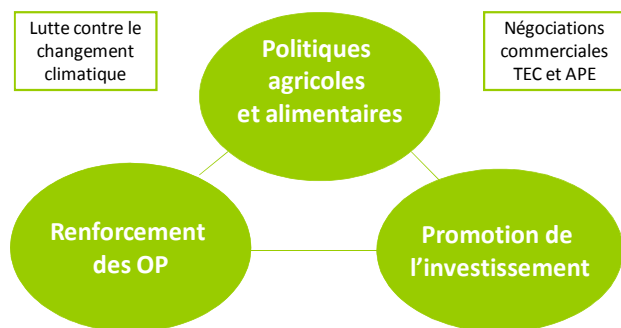


Figure 8 : Axes d'intervention de la campagne Justice Economique

La Campagne Justice économique d'Oxfam est axée depuis 2 ans en Afrique de l'Ouest sur la construction des politiques agricoles, en s'appuyant sur le renforcement des OP et sur des actions de plaidoyer pour le développement de l'investissement dans l'agriculture.

Cette campagne se mène dans une approche transversale permettant d'appréhender les enjeux dans leur globalité en s'attache donc aussi à l'évolution de l'environnement commercial et naturel de l'agriculture.

➔ Des avancées significatives

Depuis décembre 2008, plusieurs avancées ont eu lieu avec :

- L'organisation de travaux nationaux de facilitation avec les OP partenaires du Burkina Faso, du Mali et du Niger (consultations nationales pour préparer le Sommet de l'alimentation, pour préparer la LOA au Burkina Faso, etc.) ;
- La réalisation de 6 études sur la coordination des PTF et le suivi des engagements budgétaires dans l'agriculture au Burkina Faso, Mali, Niger, Nigéria et Ghana ;
- Une poursuite des travaux menés sur les questions commerciales (réalisation avec le ROPPA d'un mémo aux chefs d'Etats sur le TEC, soutien du POSCAO dans les négociations sur les APE) ;
- Le développement d'une expertise sur la sécurité alimentaire ;
- L'initiation d'actions sur la problématique du changement climatique (AVSF, Enda Tiers Monde).

➔ Des chantiers insuffisamment couverts

En revanche, un certain nombre de sujets n'ont pu être que partiellement ou insuffisamment traités :

- L'appui aux OP dans le processus d'élaboration des PRIA/PNIA ;
- La programmation du renforcement de leurs capacités ;
- La mise en place d'un momentum sur la campagne agricole ;
- Le renforcement du travail au niveau régional avec le ROPPA ;
- La mise en relation des questions agricoles et commerciales ;
- La poursuite du travail de communication avec les journalistes.



Au Nigeria, la campagne sur l'agriculture a reposé sur 4 piliers :

- L'investissement dans l'agriculture
- L'appui aux petits paysans
- La création d'un environnement favorable
- La promotion du rôle des femmes

Un consortium reposant sur les OP et un réseau d'ONG internationales (dont Oxfam) a été créé afin de fédérer les petits producteurs des 24 états du Nigéria et de faire porter leur voix.

Aujourd'hui, ces OP ont mis en place un comité technique national chargé de la veille sur les politiques publiques et du suivi des montants alloués à l'agriculture et de leur impact.

Des objectifs de travail en partenariat avec les OP réaffirmés pour 2010

Les axes de travail ont été précisés et réaffirmés pour l'année 2010 et s'articulent autour de 3 objectifs :

➤ Mise en œuvre des politiques agricoles nationales et régionales



1. Les politiques agricoles régionales et nationales sont connues et appropriées par les citoyens d'Afrique de l'Ouest.
2. Les OP et OSC participent et contribuent de manière significative aux PNIA et aux 3 programmes mobilisateurs régionaux.
3. L'ECOWAP reste un cadre de référence pour les autres politiques (APE, TEC, politique économique de la CEDEAO, OMC).

Quelques unes des actions à mettre en place :

- Formation des leaders sur les PNIA et l'Ecwap
- Sessions nationales de sensibilisation et de formation des OP de base et de la société civile
- Campagne de communication sur l'Ecwap
- Stratégie média grand public axée sur le droit à l'alimentation
- Visites de terrain et échanges d'expériences
- Etudes et formulation de propositions

➤ Renforcement des Organisations de Producteurs



4. La présence des OP est forte, avec des membres bien formés et informés (à tous les niveaux) sur les processus politiques en cours et sur leurs enjeux pour l'agriculture.
5. Le leadership des femmes en agriculture est renforcé.

Quelques unes des actions à mettre en place :

- Appui à l'élaboration d'une stratégie de communication interne pour les OP
- Elaboration d'un bulletin de campagne trimestriel
- Appui à la planification stratégique des OP
- Concertation entre les 4 réseaux régionaux (APROCA, ROPPA, RBM, RECAO)
- Identification et appui des femmes leaders

➤ Investissements dans le secteur agricole



6. Les Etats investissent au moins 10% de leurs ressources propres pour la mise en œuvre de PNIA focalisés sur l'agriculture familiale pour la sécurité alimentaire.
7. Les Etats développent un cadre légal assurant la transparence et l'équité dans l'accès et le contrôle des ressources naturelles.
8. Les PTF coordonnent leurs interventions et financements en soutien à l'élaboration et la mise en œuvre des PRIA et PNIA.

Quelques unes des actions à mettre en place :

- Etudes sur le budget alloué à l'agriculture et son impact
- Renforcement de capacités pour ce suivi
- Commission de suivi des processus d'accapement des terres dans 3 pays
- Atelier régional sur l'accapement des terres, information et conseil
- Atelier de travail sur la coordination des PTF

Paroles d'acteurs

« Ceci est une lutte permanente, il ne faut pas nous juger aux résultats actuels, car nous n'en sommes qu'au début, et on continue à se battre. » Mady Sissoko, CNOP (Mali)



« Nous sommes preneurs de toute proposition venant des OP à l'issue de cet atelier et sommes très intéressés par les contributions qui permettront d'améliorer le processus en cours. » Yamar Mbodj, conseiller agricole de la CEDEAO



« Tout ce qui va contre l'intérêt des paysans, nous sommes contre. Sur ce plan-là, le ROPPA est sans équivoque. » Babacar Ndaw, ROPPA

« Si on ne vous écoute pas aujourd'hui, continuez au sein de vos OP à y mettre de la volonté et de l'énergie, car on vous entendra demain. Vous avez un grand rôle à jouer et le succès de l'Ecowap en dépendra. » Ousmane Badiane, directeur Afrique IFPRI

« Nous comptons sur les connaissances et l'expérience des OP pour alimenter notre réflexion et nous attendons vos contributions. Les actions de plaidoyer que vous menez ont un réel impact sur notre travail. » Matt Cousins, Force spéciale des Nations Unies pour la crise sur la sécurité alimentaire



« Ce qui nous intéresse, c'est de nous positionner en appui aux organisations de la société civile et des organisations de producteurs, et non en tant qu'ONG en tant que telle. » Eric Hazard, Oxfam International



« Les campagnes sur le terrain doivent alimenter la campagne globale, et non l'inverse. Il faut s'appuyer sur les expériences réussies pour capitaliser et continuer d'avancer. » Fousseyny Diabaté, responsable programme coton Oxfam GB/America

« Au Nigéria, quand on parle d'agriculture, on a les gros poissons et les petits poissons. Nous avons dans notre pays de très bonnes politiques, mais le problème c'est qu'elles ne sont pas accessibles aux petits agriculteurs. » Iliya Abui Yohanna, CBD (Nigeria)

« Nous devons partir des actions concrètes pour alimenter le plaidoyer. Comment nous organiser pour faire remonter l'information et mobiliser les producteurs depuis la base ? C'est une question que nous devons continuer à travailler. »



Bakary Diarra, AOPP (Mali)

« Il existe dans le dispositif institutionnel de l'Ecowap de vrais espaces de dialogue que les OP doivent investir pour y prendre toute leur place. » Christophe Lesueur, Hub Rural



Les sites Internet de nos partenaires

Réseau des Organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest
Association des Producteurs de Coton Africain - AProCA
Association des Organisations Professionnelles Paysannes –AOPP (Mali)
Coordination Nationale des Organisations Paysannes - CNOP (Mali)
Confédération Paysanne du Faso – CPF (Burkina Faso)
Justice, Development and Peace/Caritas - JDPC (Nigéria)
Send Foundation (Ghana)
Convention on Biological Diversity (Ghana)
Ghana Trade and Livelihood Coalition (Ghana)

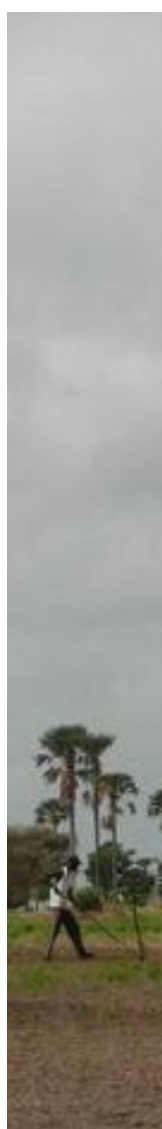
www.roppa.info
www.aproca.net
www.aopp-mali.org
www.cnop-mali.org
www.cpf.bf
http://jdpcaritasnigeria.org
www.sendwestafrica.org
http://gh.chm-cbd.net
www.gtlcghana.org

Une vision partagée et une déclaration commune

La souveraineté alimentaire est un bien public qui doit poser le droit à l'alimentation comme principe élémentaire. Cet objectif doit être inscrit dans l'agenda politique car il concerne tous les acteurs, et pas seulement les producteurs.

La mise en place de l'Ecowap apporte une réponse pertinente à cet enjeu, et a montré sa volonté inclusive envers les acteurs de la société civile. Cependant la participation effective des organisations de producteurs dans l'élaboration des programmes d'investissement agricole n'a pas été réelle et la priorité a été donnée aux programmes nationaux, plutôt qu'à une vision régionale.

C'est ainsi que les Organisations de producteurs partenaires d'Oxfam International ont souhaité, suite aux ateliers du 2, 3 et 4 novembre 2009, s'exprimer à travers une déclaration.



- Considérant que l'agriculture et l'alimentation sont étroitement reliés aux questions commerciales et à la gestion des ressources naturelles ;
- Considérant que les différentes échelles de gouvernance locale, nationale, régionale, continentale, internationale doivent être articulées de manière cohérente ;
- Considérant que les politiques de coopération menées par les Etats ne peuvent être dissociées de leur politique commerciale et extérieure ;
- Considérant que l'ensemble des organismes et institutions régionales doivent améliorer la coordination de leurs actions ;
- Considérant que l'ensemble des acteurs (Etats, partenaires techniques et financiers, OP) doivent améliorer la qualité de leur dialogue ;
- Considérant que l'Ecowap n'en est qu'au début de sa construction et nécessitera la poursuite d'efforts partagés pour l'achèvement de sa construction ;

Les organisations de producteurs recommandent :

- De renforcer les espaces de dialogue avec les OP au sein des instances de la CEDEAO et d'améliorer la prévisibilité du processus pour faciliter leur participation ;
- De valider un dispositif de suivi-évaluation associant les OP et permettant de mesurer l'impact des programmes afin de pouvoir les réorienter le cas échéant ;
- D'œuvrer pour que les instruments politiques proposés par la CEDEAO reflètent un réel consensus au niveau régional ;
- D'assurer le renforcement de capacités des OP à partir d'une facilité dont les lignes directrices restent à définir et en s'appuyant sur leurs différents échelons (local, national et régional) ;
- D'aider les OP à se doter de nouveaux instruments et outils permettant de renforcer leur rôle dans le processus ;
- De renforcer la coordination des PTF tout en conservant à terme l'objectif d'un renforcement de l'aide budgétaire, pour une bonne gouvernance de l'APD ;
- D'harmoniser les critères d'évaluation des politiques des bailleurs, afin d'intégrer les efforts de coordination réalisés.



Merci à tous nos partenaires

